



Pension alimentaire enfant qui va etre rémunéré

Par **emmisa38**, le **26/08/2009** à **18:59**

Bonjour, je donne une pension alimentaire pour ma fille qui a 18 ans et que j'ai en garde alternée. En septembre elle integre un "stage" rémunéré (500 € par mois) qui peut déboucher sur un emploi, elle continue de vivre chez moi une semaine sur 2, dois je continuer de payer la pension. MERCI